CEVITAL FABRIQUERA DES PRODUITS SAMSUNG

Un mégaprojet à Sétif

C'est en présence de M. Sem-jung Hai-ung, ambassadeur de la Corée du Sud, de Issad Rebrab, patron de Cevital, des représentants de la firme Samsung et des autorités locales, à leur tête le wali de Sétif, qu'a été organisée, hier lundi, la cérémonie de pose de la première pierre d'un grand complexe d'électronique et d'électroménager qui sera implanté au niveau de la zone industrielle de Sétif.

Ainsi, le groupe algérien, qui commercialise déjà à travers sa filiale Samsung Samha les produits du géant sud-coréen, va se lancer désormais dans la production de réfrigérateurs, climatiseurs, lave-linge et téléviseurs de marque Samsung sous licence technique.

S'étendant sur une superficie de plus de 10 ha, cette usine ultramoderne, qui comprendra quatre unités, permettra de créer plus de 1 000 postes d'emplois directs, plusieurs milliers d'emplois indirects chez les sous-traitants et les franchisés à l'horizon 2010. Cette importante usine, un investissement de 70 millions de dollars, en grande partie assuré par le groupe Cevital, sera classée la cinquième plus grande usine au monde.

Les responsables de ce grand complexe visent à approvisionner le marché local et à participer ainsi à réduire l'importation, puis passer à l'exportation vers les pays du Maghreb arabe et d'Afrique et, de ce fait, augmenter les exportations algériennes hors hydrocarbures.Des sources proches de la branche de Samsung Samha ont indiqué que tous les équipements sont disponibles et l'usine entrera en production avant la fin du premier semestre de l'année prochaine. S'exprimant lors de cette cérémonie, le premier responsable de Cevital, Issad Rebrab, dira que «l'accord de partenariat signé avec la firme internationale Samsung Electronics prévoit le transfert de technologie, la formation du personnel Samha et un appui technique à la production d'une partie de sa gamme de produits en Algérie».

Pour M. Rebrab, «la qualité des produits qui seront fabriqués en Algérie sera identique à celle de ceux commercialisés par Samsung à travers le monde». La société Samha compte couvrir, explique M. Rebrab, d'abord les besoins du marché algérien et exporter, avec l'accord de son partenaire Samsung Electronics, ses produits vers l'étranger.

La capacité de production de cette nouvelle usine sera de 600 000 unités par an, tous produits confondus, à savoir 100 000 réfrigérateurs, 150 000 climatiseurs, 200 000 téléviseurs et 100 000 lave-linge. Aussi, le complexe produira une gamme variée de téléphones portables.

C'est la première fois qu'un géant mondial de l'électroménager et de l'électronique s'installe en Algérie. Jusque-là, les grandes marques étrangères de l'électroménager se contentaient d'une présence commerciale, via des représentants exclusifs, ou de petites usines de montage de produits souvent issus de vieilles technologies.

Le partenariat entre Samsung et Cevital va contribuer à la diversification de notre économie trop dépendante des hydrocarbures et permettre d'accéder au savoir-faire sud-coréen dans l'industrie de l'électroménager. Interrogé sur le choix du groupe Cevital, M. Rebrab dira qu'«il y a plusieurs similitudes entre Samsung Electronics et Cevital qui sont leaders respectivement en Corée du Sud et en Algérie, et se sont développés dans le secteur de l'agroalimentaire». Et d'ajouter : «Nous choisissons toujours des entreprises qui peuvent nous apporter un savoir-faire et développer un meilleur business en Algérie.»

Imed Sellami

TIZI-OUZOU

Alerte à la pollution à Iboudrarène !

Un problème d'atteinte à l'environnement en général et à la santé publique en particulier est signalé du côté de la commune d'Iboudrarène, plus exactement au lieu-dit Thoulmathine, à quelques encablures du village de Bouadnane.

C'est l'Association de l'environnement d'Iboudrarène (AEI) qui a donné l'alerte par une correspondance qu'elle a adressée à l'APC d'Iboudrarène, avec des copies transmises au wali de Tizi-Ouzou et aux différentes directions concernées par ce problème, l'environnement, les forêts, l'hydraulique ainsi que le Parc national du Djurdjura.

Selon les termes de la «plainte» de l'AEI, cette atteinte à l'environnement est causée par «le rejet de plus d'une centaine de sacs contenant des déchets provenant de poulaillers» Le plus grave est que ces déchets, fientes très toxiques contenant de l'ammoniaque, sont déversés «en contrebas d'un captage d'une source (Thoulmathine) qui alimente directement le village de Bouadnane». Ces mêmes déchets toxiques menacent également les eaux du barrage de Taksebt, selon toujours la même association, puisqu'ils donnent sur un lit de oued qui se déverse directement dans ce barrage. Les défenseurs de l'environnement d'Iboudrarène interpellent donc la municipalité d'Iboudrarène et à sa tête le maire pour «combattre et réprimer cette grave atteinte à l'environnement et à la santé publique».

Contacté sur le sujet, le premier vice-président de l'APC d'Iboudrarène nous a confirmé cette situation en nous précisant qu'il a été sur les lieux avec des membres de l'association de l'environnement d'Iboudrarène. Sur les auteurs de ces actes et les mesures prises pour les faire cesser, notre interlocuteur dira : «Nous avons dépêché la commission communale d'hygiène qui a dressé un P-V et l'auteur a été saisi. Il est actuellement en cessation d'activité. Cependant, il est utile de souligner qu'il n'a pas fait cet acte délibérément mais sur recommandation de certaines personnes du village de Bouadnane. Ces personnes, par ignorance du tort qu'ils peuvent causer à la nature et leur propre santé, ont recouru à ce procédé pour empêcher que cette source (Thoulmathine) située sur la RN30 ne soit transformée en lieu de rencontre de bandes de voyous qui s'y adonnent à la consommation d'alcool et autres méfaits.»

S'agissant de comment se débarrasser de cette pollution, le même responsable de l'APC nous a expliqué que compte tenu de l'ampleur des dégâts, la seule solution reste «l'incinération de ces déchets sur place et nous restons néanmoins à l'écoute de l'association de l'environnement, avec qui nous entretenons des relations privilégiées pour toute proposition pouvant mettre fin à ce problème pour peu que cela soit dans les moyens matériels et humains de l'APC».

Par ailleurs, nous avons appris auprès des responsables de la même APC d'Iboudrarène qu'une commission de la wilaya est attendue à Iboudrarène lors de la dernière décade de ce mois de novembre pour constater la situation et, éventuellement, «préconiser les mesures d'urgence à prendre pour se débarrasser de cette pollution».

Sadek Aït Salem

BÉJAÏA

La détresse d'une centaine de retraités d'Alfaditex de Sidi-Aïch

Admis à la retraite anticipée depuis quelques mois consécutivement à une proposition de départ volontaire ou de mise en retraite anticipée avec une promesse de bénéficier d'une indemnité de bonification qu'aurait adressée à travers une note «affichée publiquement» et «signée» par l'administration de l'usine une centaine de travailleurs postulants à la retraite se sont retrouvés tristement plongés après plusieurs années de bons et loyaux services dans un horrible cauchemar.

Et pour cause, s'insurgent les plaignants dans une déclaration parvenue à notre rédaction : «Après que la CNR eut approuvé nos décisions de mise en retraite anticipée, la direction se désavoue et retire le bonus malgré une note du groupe à laquelle elle a fait référence.» «Comprenant les difficultés économiques que traversent l'entreprise nous avons accepté l'offre d'une retraite anticipée en dépit d'un salaire dérisoire avec l'espoir néanmoins de bénéficier de l'indemnisation promise constituée d'un mois de salaire pour 5 années d'activités», expliquent dans leur document les retraités plaignants.«La direction d'Alfaditex s'est trompée de méthode pour redresser la société. Au lieu de s'atteler à l'amélioration de la gestion de l'entreprise à travers la recherche de parts de marché, elle s'enfonce davantage à créer des conflits avec les retraités», s'indignent les protestataires. Les retraités plaignants entendent après «l'échec» de la tentative de «conciliation» introduire une action judiciaire à l'encontre de leur entreprise pour faire recouvrer leurs droits. De son côté, le directeur central de l'administration d'Alfaditex dans une réponse adressée à la requête des plaignants, explique que «le seul avantage octroyé dans le cadre de la retraite anticipée demeure le bénéfice de trois catégories supplémentaire avec effet rétroactif sur cinq années».

A. K.

ASSOCIATION «LES AMIS DU MALADE» DE SKIKDA

L'idée d'une pharmacie communale humanitaire ne trouve pas preneur

L'association «Les amis du malade» a organisé des portes ouvertes mercredi au niveau de l'hôpital de Skikda, intervenant dans le cadre de la célébration de ses quatre ans d'existence.

L'objectif a été de mettre en relief le parcours humanitaire réalisé à nos jours en collaboration avec les cadres algériens installés en France. Il s'agit essentiellement d'actions de distribution de médicaments, de consommables et de matériel parapharmaceutique qui ont ciblé les malades de plusieurs régions du pays, Skikda, Sétif, Frenda, Mostaganem et Annaba.

Elles ont été lancées à l'issue d'échange avec la Pharmacie humanitaire internationale, présidée par Jean-Luc Camelot, qui a été derrière la dotation en produits et matériel précités.

Localement, le président de l'association, Salah Tougari, loue également la contribution de la section de Skikda du Croissant-Rouge algérien et la DAS, à travers les facilités respectives accordées en la matière.

Les pharmaciens, les vendeurs expérimentés et le personnel médical et paramédical des différents établissements hospitaliers implantés sur le territoire de la wilaya ne sont pas en reste et figurent parmi ceux qui ont joué un rôle prépondérant dans la promotion des activités de l'association durant toutes ces années.

Par ailleurs, il est toujours attendu de l'APC de Skikda la satisfaction de la demande de création d'une pharmacie communale humanitaire ayant, entre autres, pour objectifs la solidarité lors des catastrophes, la collecte des produits médicamenteux non utilisés par les citoyens, la mise à la disposition des malades, notamment les non-assurés et chroniques de produits indisponibles sur le marché.

Dans le même cadre, la contribution des pouvoirs publics devrait être de mise dans le cadre de la mise à disposition de l'association d'un grand hangar doublement destiné au stockage du matériel parapharmaceutique et des opérations de tri des médicaments octroyés par la pharmacie humanitaire internationale.

Le récent arrivage de matériels serait un incitatif à l'accélération de l'attribution d'un local digne de nom. «Nous avons reçu des équipements ultramodernes, tels les sondes d'intubation, matériels d'endoscopie, les lits articulés, les déambulateurs, les matelas anti-escarres. Les difficultés de stockage se ressentent de plus en plus.» De même que la distribution des médicaments se fait au compte-gouttes, et ce, en fonction bien sûr de critères fixés par l'association : «Nos cibles dans l'ordre des priorités sont les pensionnaires du FPAH, foyer pour personnes âgées et handicapées, les enfants malades de l'enfance assistée, les admis aux hôpitaux durant la période de leur admission seulement et les malades non assurés.»

D'ailleurs, on reproche souvent à l'association son parti-pris, un fait qu'elle rejette énergiquement. La journée portes ouvertes a été également une opportunité de choix pour présenter le bilan de l'année écoulée. Selon les chiffres communiqués, 2003 produits ont été distribués au profit de 93 bénéficiaires originaires des différentes régions de la wilaya.

Le coût du matériel et médicaments disponibles avoisine les 5 milliards de centimes. Le nombre de produits médicamenteux et consommables est de 11 646 unités pour 10 spécialités médicales. En pole position, on trouve la cardiologie avec 2 998 médicaments, suivie des produits antalgiques et anti-inflammatoires avec 2 426 unités et la gastrologie avec 1 536 unités.

Zaïd Zoheir